

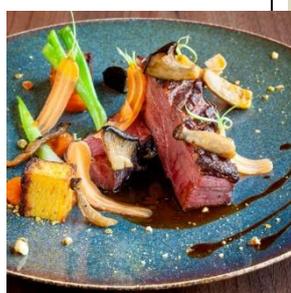
Repas de chasse à Rochehaut

Quand : le samedi 25 octobre 2025

Nous vous emmenons dans la magnifique région de Bouillon pour une journée toute en gourmandise.

11h45 : accueil apéritif maison servi dans le caveau de dégustation avec les zakouskis chauds, froid et le jambon sur griffe.

12h30 : repas du midi au restaurant « l'Épi d'Or »



Menu 3 services hors boissons

Entrée : les ravioles aux champignons sauce suprême à la tartufata, croûtons à l'ail et jeunes pousses

Plat : le filet de biche servi rosé, sauce Grand Veneur, croquettes façon « civet » mousseline de chou-fleur et légumes du jour

Dessert : le finger au chocolat Gianduja, coulis caramel beurre salé, crème glacée à la vanille de Madagascar

16h : visite de la brasserie de Rochehaut et dégustation d'une planche de 4 galopins de bières (ou temps libre).

18h : Embarquement pour le trajet retour

Prix par personne - 109 € (autocar + repas de chasse hors boissons + dégustation) MINIMUM 25 participants.

La réservation d'une excursion s'effectue toujours avant tout paiement soit par téléphone au 081 58 82 48 durant les heures d'ouverture du bureau soit via notre site internet www.voyages-roquet.be.

Paiement à effectuer dans les 5 jours ouvrables qui suivent votre inscription.

Paiement sur le compte BE40 2400 1545 8063 ouvert au nom de BUS ET CARS ROQUET SRL.

En communication : Chasse + votre nom.

Date limite de réservation et paiement : 15/09/2025

Ville de départ : suivant inscriptions et SOUS RESERVE DE MODIFICATION.

Haltinne - 9h10 (Bus et cars Roquet), 9h25 (Ohey - Pl. Communale), Andenne 9h40 (Lidl), Jambes - 10h (supermarché Carrefour) - **horaire et lieux de chargement à confirmer.**

Nous nous réservons le droit d'annuler la sortie faute de participants suffisants.

Au plaisir de vous accueillir et de vous rencontrer durant cette merveilleuse journée !

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un agréable moment à bord de l'un de nos véhicules de tourisme en compagnie de nos chauffeurs expérimentés. Nous nous réservons le droit d'annuler la sortie faute d'inscriptions suffisantes.